



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

arsenaux

Question écrite n° 11480

Texte de la question

M. Charles Miossec appelle l'attention de M. le ministre de la défense sur les récentes décisions du comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire du 15 décembre 1997 concernant les mesures d'accompagnement des restructurations de la défense dans le bassin d'emploi de Brest. Les entreprises de la sous-traitance durablement touchées par la baisse du plan de charge de la direction des constructions navales de Brest pour 1998 rencontrent d'importantes difficultés financières. Dans ce contexte, le comité interministériel d'aménagement et du développement du territoire n'a pas étendu les missions de la société de conversion SODIE à l'arrondissement de Brest. Il lui demande de bien vouloir lui préciser les intentions du Gouvernement en la matière.

Texte de la réponse

Le comité interministériel de l'aménagement et du développement du territoire du 15 décembre 1997 n'a pas prévu explicitement l'extension du domaine d'intervention de la société de conversion SODIE à la ville de Brest. Toutefois, ce comité a décidé qu'un bilan de l'action de reconversion conduite par cette société pour le compte de l'Etat serait établi et que des propositions de modifications, portant notamment sur ses zones d'intervention, seraient élaborées conjointement par le ministre de la défense, le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement et le secrétaire d'Etat à l'industrie. C'est dans ce contexte que vient d'être prise la décision de faire bénéficier le bassin brestois de l'action de la société SODIE, et de faciliter ainsi l'accompagnement financier des petites et moyennes entreprises dans leurs projets de développement et de création d'emplois.

Données clés

Auteur : [M. Charles Miossec](#)

Circonscription : Finistère (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11480

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 mars 1998, page 1423

Réponse publiée le : 4 mai 1998, page 2493